



**PROCES VERBAL
N° 53/CNCMP/2018
DU 24/10**

Le mercredi 24 octobre 2018 à 12 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du président par interim, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

Etait absent:

- Raifa Kassim, membre du CP

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Ré1°/- Examen des projets de conventions de délégation de maîtrise d'ouvrages pour la mise aux normes des aéroports d'Atar, de Noudhibou et Oumtounsy de Nouakchott, **Réf: lettre n°0037/CMD/MET reçue le 24 Octobre 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection auxdits projets de conventions de maîtrises d'ouvrages passés avec la SNIM comme suit:

- mise aux normes de l'aéroport Oum Tounsy de Nouakchott: pour un montant de soixante six millions deux cent quatre vingt sept mille cent quatre vingt (66 287 180) MRU TTC et un délai de trois (3) mois;
- mise aux normes des aéroports de Noudhibou et d'Atar: pour un montant de cent huit millions cent six mille huit cent soixante dix huit (108 106 878) MRU TTC et un délai de trois (3) mois

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

ré2°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture et pose de matériel de clôture en trois lots distincts; **Réf. : 149/MA/CMD/SP reçue le 16 Octobre 2018.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport proposant les attributions ci-après :

- le lot 1 relatif à la fourniture et pose de matériels de clôtures dans les Wilayas du Hodh ELCharqui, du Hodh Elgharbi et de l'Assaba à la SOMACOGIR pour un montant de Vingt Huit Millions Cent Quatre-Vingt-Quinze Mille Cent Quinze Virgule Quarante Neuf Ouguiyas Toutes Taxes Comprises (28.195.115,49 MRU TTC) et un délai d'exécution de 04 mois;

- le lot 2 relatif à la fourniture et pose de matériels de clôtures dans les Wilayas du Brakna, du Gorgol, du Guidimaka et du Trarza à la SOMACOGIR pour un montant de Vingt Millions Sept Cent-Un Mille Trois Cent Quinze Virgule Zero Une Ouguiyas Toutes Taxes Comprises (20.701.315,01 MRU TTC) et un délai d'exécution de 04 mois;

- le lot 3 relatif à la fourniture et pose de matériels de clôtures dans les Wilayas du Tagant, de l'Adrar de l'Inchiri et du Tiris Zemour au Groupement EL YARMOUK/EL GHAZALI pour un montant de Treize Millions Quatre Cent Vingt Cinq Mille Quatre Cent Vingt-Trois Ouguiyas Toutes Taxes Comprises (13.425.423 MRU TTC) et un délai d'exécution de 04 mois

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

3°/- Examen de deux projets de règlement de concours nationaux d'architecture relatifs:

- la Construction d'une Université à Tidjikja au Tagant;
- la construction des locaux de l'assemblée nationale à Nouakchott, Réf lettre 285 du 24 Octobre 2018 de la MHUAT/CDM

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits projets de règlement de concours

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'ANRPTS

4°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à l'acquisition des certificats sécurisés sur papier A4 au profit de l'ANRPTS; Réf. : lettre n°139/CPMP/ANRPTS reçue le 23 Octobre 2018.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe avec la Société Canadian Bank Notes (CBN), pour un montant de Deux Millions Trente Mille Dollars Américain Toutes Taxes comprises (2.030.000 \$ US TTC) et un délai de livraison de 05 ans.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SNDE

5°/- Examen du rapport révisé d'évaluation des propositions techniques relatives au contrôle des travaux d'AEP des villes Aioun-Djiguenni à partir de la nappe de Dhar, réf lettre 1360 du 24 Octobre 2018 de la SNDE.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport révisé d'évaluation des propositions techniques

LE PRÉSIDENT PAR INTÉRIM
CIRÉ AMADOU



Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine
- Maalouma Limam Dahi
- Mohamed Saber

(Handwritten signatures in blue ink corresponding to the names in the list above)

Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul